

HIVER 2020 - 2021

## NOUVEL AN MEDITERRANEEN EN HOTEL \*\*\*

La Côte Bleue et les îles du Frioul  
4 jours, 3 nuits, 3 jours de randonnée



Pour terminer l'année, découvrez les calanques de la Côte Bleue. Moins fréquentées, vous apprécierez la lumière et le charme qui se dégagent des villages et du paysage. Nous profiterons également de prendre la mer pour découvrir les Îles du Frioul. Pour mieux apprécier, nous vous proposons un séjour grand confort, avec hôtel 3\*, et surtout un bateau privatisé pour rejoindre les îles marseillaises directement depuis votre hôtel !

### **Nos points forts :**

- *Séjour confortable en hôtel 3\**
- *Un bateau privatisé depuis Sausset pour rejoindre les îles du Frioul*
- *Un accès facile en train*
- *Le charme des villages suspendus au-dessus de la mer*
- *Un réveillon festif avec soirée dansante*

DESTINATIONS QUEYRAS  
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE  
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : [contact@randoqueyras.com](mailto:contact@randoqueyras.com) - web : [www.randoqueyras.com](http://www.randoqueyras.com)

# PROGRAMME

## **Jour 1**

Accueil le dimanche à **19h** à l'hôtel à **Sausset-les-Pins**.

Installation pour 3 nuits. Présentation du séjour par l'accompagnateur et repas.

## **Jour 2**

### **Sentiers des Douaniers > Niolon > La Redonne**

Après un court transfert par le train de la Côte Bleue et ses superbes vues sur la rade de Marseille, départ du **petit port de Niolon** pour une randonnée en balcon au-dessus de la Méditerranée. C'est la partie la plus sauvage de la Côte Bleue, une immersion entre le blanc du rocher et le bleu de la mer dans une ambiance de garrigue qui sent bon la Provence.

La soirée se passe à l'hôtel. Un repas de fête est prévu (cocktail apéritif, amuses bouches, menu 4 plats hors boissons, mignardises), et s'enchaîne sur une soirée dans une ambiance cotillons...

*Étape de 5 h de marche, + 500 m, - 500 m*

## **Jour 3**

### **Baie de Marseille et îles du Frioul**

Départ en **bateau privé** de Sausset pour les **îles du Frioul** au milieu de la baie de Marseille. Nous évitons ainsi 3/4 h de train, de trajet à pied en pleine ville...

Nous traverserons **Ratoneau** et **Pomègues**, les deux îles principales de l'archipel. Balayée par les vents et creusée par la mer, la côte est très découpée en d'innombrables petites calanques bleu turquoise où se protègent quelques pins courageux : vue grandiose sur la baie et l'arrière-pays marseillais. Sur le retour, nous en profiterons pour visiter les calanques entre Marseille et Sausset.

*Étape de 3 h de marche*

## **Jour 4**

### **Sentiers des Douaniers > Sausset > Carro**

Une journée en bord de mer, de crique en crique, de port en port. Tout au long de la journée vous croiserez une flore typique des garrigues littorales, une ancienne chapelle du XIII<sup>e</sup> siècle et de nombreuses anciennes carrières dont l'on a longtemps extrait un calcaire dur connu sous le nom de pierre de Cassis. Sans être aussi sauvage qu'aux alentours de Niolon cette partie occidentale de la Côte Bleue propose de belles plages et de jolis point vue, une autre facette de la région.

*Étape de 5 h 30 + 200 m, - 200 m*

Fin de la randonnée et retour à l'hôtel vers 15 h 00

Transfert en gare de Sausset

**NOTA** : nous pouvons être amenés à modifier quelque peu le programme indiqué.

Lors des randonnées, votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (conditions météo, présence d'un fort mistral, état du sentier, niveau du groupe...). Sa bonne connaissance des Calanques permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

# **FICHE PRATIQUE**

## **ACCUEIL**

Le mercredi 30 décembre à 19h directement à l'hôtel.  
Installation et présentation du séjour par votre accompagnateur.

### **Accès par le train**

Gare SNCF de Sausset Les Pins située à 10 min à pied (500 m) de l'hôtel.  
Nombreux TGV au départ de Paris et Lyon en direction de Marseille.  
La ligne Marseille / Sausset est une ligne régulière avec en moyenne un train par heure.  
Informations : [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf)

### **Accès par avion**

Aéroport Marseille-Provence, situé à environ 25 km au nord-ouest de Marseille. Navette bus toutes les 20 min de 6 h 30 à 20 h 50 pour la gare SNCF Marseille Saint-Charles. Durée du trajet 25 min.

### **Accès voiture**

Depuis l'autoroute A7, à la hauteur des Pennes Mirabeaux, prendre la sortie direction Martigue / Fos (A55). Prendre ensuite la sortie Chateauneuf-les-Martigues / Carry-le-Rouet.  
Continuer sur la D9 en direction de Sausset-les-Pins. L'hôtel se trouve sur le port.  
Parking possible à l'hôtel.

## **DISPERSION**

Retour à l'hôtel le samedi 2 janvier après la randonnée vers 15h  
Pour les participants venus en train, transfert en gare de Sausset.  
Départ des trains pour Marseille et correspondance de Marseille pour Paris.

## **FORMALITES**

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

## **NIVEAU**

### **2 chaussures**

Ce séjour s'adresse aux randonneurs habitués à la marche car les sentiers sont caillouteux et nécessitent une certaine attention.  
Le dénivelé à la montée est de 300 à 500 m environ pour 4 à 5 heures de marche par jour. Les temps de marche sont indicatifs et calculés pour des marcheurs découverte (300 m/h à la montée). Les journées de marche alternent les pauses réservées à la contemplation ou à la baignade.

## **HEBERGEMENT**

L'hôtel\*\*\* à Sausset se situe face au port de pêche. Les chambres climatisées disposent d'une salle de bains privative ainsi que d'une télévision.  
Vous êtes logés en chambre de deux.  
Les petits déjeuners sont pris à l'hôtel.  
Les repas du soir sont pris dans un restaurant à proximité de l'hôtel, face au port. Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques tirés du sac et consommés sur le terrain. Pour ce forfait, toutes les boissons restent à votre charge.  
Pour la soirée du réveillon :

La soirée se passe à l'hôtel. Un repas de fête est prévu (cocktail apéritif, amuses bouches, menu 4 plats hors boissons, mignardises), et s'enchaîne sur une soirée dansante ambiance cotillons... Mis à part le cocktail, les boissons ne sont pas comprises.

## **TRANSFERTS INTERNES**

Nous utiliserons les transports locaux et/ou vos véhicule pour aller ou revenir de la randonnée. Le jour 2, afin d'éviter plusieurs transports, nous privatisons un bateau depuis Sausset pour rejoindre directement les îles du Frioul !

Nous évitons ainsi 3/4 h de train, de trajet à pied en pleine ville... Au retour, selon la météo, notre capitaine prendra le temps de nous faire visiter les Calanques jusqu'à Sausset. Cette traversée est soumise aux conditions météo du moment, pourra être décalée, ou remplacé si les conditions ne sont pas favorables.

Un des membres du groupe sera sollicité pour utiliser son véhicule sur une courte distance (défraiement prévu).

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Pas de portage de bagages, vous portez uniquement vos affaires de la journée.

## **GROUPE**

Les groupes sont constitués d'environ 8 à 12 participants.

## **ENCADREMENT**

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'État connaissant bien la région.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques, organisation d'un secours...
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Être disponible et à votre écoute.

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

- Un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum pour loger toutes les affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, 2 litres d'eau, vivres de course, veste coupe-vent, vêtements de pluie ...)
- Une paire de chaussures de marche avec tige montante de préférence et semelle crantée. Attention les chaussures type baskets sont interdites car elles sont dangereuses sur ces sentiers et inconfortables pour marcher.
- Tee-shirt ou chemise ou polo adaptés à la randonnée
- Un pull chaud en laine ou fourrure polaire
- Une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon (type Gore Tex ou équivalent. Attention le mistral peut parfois être froid)
- Protection pour la pluie (attention une cape de pluie n'est pas toujours adaptée au vent et aux sentiers des Calanques !)
- Un pantalon de marche
- Un chapeau ou foulard ou casquette
- Une paire de lunettes de soleil de bonne protection
- Crème protectrice pour la peau et les lèvres
- Petite pharmacie personnelle (antalgique, vitamine C ; élastoplaste, pansements, Compeed, boules Quies...)
- Pour les pique-niques : une petite boîte hermétique type Tupperware, un gobelet, un couteau pliant (type opinel) et une petite fourchette
- Une gourde
- Une lampe de poche légère (de préférence frontale)

## **DATES ET PRIX**

4 jours, 3 nuits, 3 jours de marche

Départ	Retour	Prix
mercredi 30/12/2020	samedi 02/01/2021	725 €/pers

Chambre individuelle possible sur demande sans supplément : 180€

### **LE PRIX COMPREND**

- L'hébergement et les repas du dimanche soir au mercredi midi
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé
- Le repas spécial du réveillon avec le cocktail apéritif (autres boissons non comprises)
- La sortie en bateau
- Le trajet en train
- Les transferts tels que prévus pour les randonnées
- Les taxes de séjour
- Les frais d'organisation

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons au repas cocktail apéritif compris le soir du réveillon
- Toutes les dépenses d'ordre personnel
- L'assurance multirisques
- Les visites éventuelles
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend"

# INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

## INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

**Pour réserver votre séjour :** Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

**Règlement :** L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

## ANNULATION (Extrait de nos CGV)

**DE NOTRE PART :** DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

**DE VOTRE PART :** Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

## ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
2. **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)**
3. **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID et autre épidémie / pandémie (4,3 % du montant du séjour).**

**Que comprend l'extension COVID dans l'assurance multirisque à 4,3% ? :** **Annulation :** L'annulation pour cause de COVID doit être déclarée dans le mois précédent le départ. **Assistance, rapatriement, frais de secours :** Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits) ; Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ; Frais médicaux sur place ; Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €) ; Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**Code : DREVCB**

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,  
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE  
SUR NOTRE SITE INTERNET,  
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



***#destinationsqueyras***

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM  
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

**CONTACT**

**Destinations Queyras**  
8 route de la gare  
05600 GUILLESTRE  
Tel. (33) 04.92.45.04.29  
Fax. (33) 04.92.45.00.49  
[contact@randoqueyras.com](mailto:contact@randoqueyras.com)  
[www.randoqueyras.com](http://www.randoqueyras.com)

Agence de voyage N° IM005100004  
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €  
RCS Gap 484 591 235  
RCP MMA 113.326.666  
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS  
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -  
SIREN 484 591 235 APE 633Z